

P-445  
146

DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

Correspondance interdépartementale

À: Notre dossier n° 604-5-5  
DE: MÉMO POUR LE DOSSIER Date: 2 septembre 1953

---

Objet: Institut Médico-pédagogique  
Mont-Providence, Montréal

---

Dans sa lettre du 28 juillet 1953, le docteur Jackson a informé la province qu'il fallait s'attendre à une réduction du montant de notre contribution à ce projet au cours des trois ou quatre prochaines années.

Lors d'une conversation avec le docteur Grégoire au cours de ma récente visite à Québec, on m'a dit que le ministre provincial de la Santé avait envoyé une note très ferme aux autorités de cette institution \*pour qu'elles admettent des enfants non éducatibles et des idiots.

De plus, le ministre a affirmé que sa suggestion devrait être mise en vigueur d'ici un an.

**vous allez mettre tous ces enfants un diagnostic de débilité mentale**

O. Leroux, m.d.

N.B.: 6/10/53

Amendement doit être refusé et  
docteur Grégoire doit être informé  
en ce sens.

(paragraphe indéchiffrable)

OL/as

\* La traduction littérale de cette expression serait : à l'effet qu'elles devraient admettre des enfants...